

A 20 h 43, Monsieur le 1^{er} adjoint, Jean-Pierre AGRESTI, ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Mme Alexia GUILLET

Présents : - M. AGRESTI Jean-Pierre - M. BATOUX Gérard - Mme BLANCHET Florence - M. CHABUEL Alain - Mme GUILLET Alexia - M. JACQUET Christian - M. LABADIE Hervé - M. SERRE Jean-Louis - Mme VETIER Dominique – Mme LOISEUR Nicole – Mme Julia SEKELLY

Pouvoirs : de Valérie COLIN à Alexia GUILLET,

Absents excusés : Mme Fanny LACROIX

1. Approbation du dernier PV du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le PV du Conseil Municipal du 08 avril 2022 avec la correction pour le vote des taux inchangé par rapport à 2021.

2. Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec deux abstentions décide de nommer Mme Alexia GUILLET comme élue relais au sein de son Conseil.

3. Renouvellement de l'adhésion à L'AFEI 2022 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2022.

4. Remboursement de frais engagés par les élus pour les besoins de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec deux abstentions décide d'autoriser le remboursement de Mme Florence BLANCHET et de Mr Jean-Pierre AGRESTI pour leur frais engagés pour les besoins de la commune.

5. Autorisation à demander une subvention auprès du Département pour les travaux de voirie 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Mme la Maire à déposer une demande de subvention au Département pour les travaux de voirie 2022 et demander l'autorisation d'engager les travaux avant décision d'attribution.

6. Questions diverses :

- **Mise à jour du plan communal de sauvegarde:** Florence BLANCHET fait un point de situation sur l'avancée de la mise à jour du PCS, en effet celui-ci devait être « fusionné » après le regroupement des communes et mis à jour. Il sera prochainement dévoilé et expliqué puis mis au vote.
- **Apostille :** il convient de remettre à jour le tableau transmis au TGI suite au mouvement de personnel.
- **Chantier jeune** – Chantier avec l'association le Chemin : Proposition de faire un travail d'arrachage des chardons à Bachilienne et nettoyage du terrain en friche sur la zone de jeux de Cordéac.
- **Highline :** Christian JACQUET explique avoir reçu un groupe de jeunes qui souhaite installer une Highline à Châtel pour quelques jours, Christian JACQUET nous explique que les services forestiers sont fermés à cette possibilité, il explique que cette pratique de marche sur une sangle est très encadrée et respectueuse des règles et obligations, que cela ne serait que pour quelques jours puis tout le matériel serait retiré. Un tour de table a lieu pour connaître l'avis de chacun pour engager un projet comme celui-ci dans les années à venir. Tous les membres sont d'accord pour engager le projet, même s'il faudra que les responsables sollicitent les Services Départementaux pour avoir une autorisation, dans la mesure où c'est fait dans une période de l'année (mi-août/octobre) où les nuisances faune et flore seront moindres. En contrepartie, la Commune obtiendrait des clichés et vidéos de notre village, une retombée touristique pourrait en découler en sachant que l'espace de pratique ne serait utilisé que par les pratiquants donc restreint à un petit groupe de personnes.

Monsieur le 1^{er} adjoint clôt la séance du Conseil Municipal à 22h20